

rts

## Sommaire / Contents

## 92

**Avant-propos. Transport et processus de métropolisation**

Franck Bachelet, Philippe Menerault, Didier Paris

153

**Lille, une métropole sans aéroport international ?**

Analyse de la performance territoriale du nœud air-fer à grande vitesse de Roissy-Charles-de-Gaulle pour l'accessibilité lilloise

*Lille, a metropolis without an international airport?**An analysis of the geographical performance of the Roissy Charles-de-Gaulle air-high speed rail node with regard to Lille's accessibility*

Alain L'Hostis, Sandra Bozzani

157

**La ligne à grande vitesse est-européenne en région Champagne-Ardenne  
Un outil au service d'un processus de métropolisation ?***The East European high-speed line in the Champagne-Ardenne region  
Does it serve the metropolization process?*

Sylvie Bazin, Christophe Beckerich, Marie Delaplace, Sophie Masson

171

**La difficile maîtrise de la mobilité quotidienne dans l'aménagement  
stratégique de Londres***The difficulty of limiting daily travel by means of strategic planning  
in London*

Manuel Appert

187

**Les politiques publiques face à l'étalement et au développement  
des mobilités**

Le cas de l'agglomération lausannoise entre 1970 et 2000

*Public policy responses to urban sprawl and the increase in travel**The case of the conurbation of Lausanne between 1970 and 2000*

Béatrice Bochet, Jérôme Savary

201

**Enjeux de déplacements urbains et renouveau des pratiques  
de coopération métropolitaine à Marseille et Montréal***Transport and the setting up of metropolitan cooperation  
in Marseille and Montreal*

Nicolas Douay

219

**La cohérence entre urbanisme et transports. Une notion au service  
du gouvernement local de l'agglomération stéphanoise ?***Consistency between urban planning and transportation. A concept  
at the service of local government in the Saint-Etienne conurbation?*

Guillaume Arsac

233

**Structuration intercommunale et rôle des politiques  
de transports publics dans le Valenciennois***The structuring of cooperation between municipalities and the role  
of public transport policies in the arrondissement of Valenciennes*

Séverine Frère, Cyprien Richer

245

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

**Envoi du manuscrit** – Le manuscrit (texte, figures, tableaux) sera adressé au Président du comité de rédaction, INRETS, 2 avenue du Général Malleret-Joinville, 94114 Arcueil cedex (France).

L'article est rédigé en français. Il ne doit avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure, ni être simultanément proposé à d'autres revues.

Tous les articles sont soumis à un comité de lecture, qui sollicite l'avis d'au moins deux évaluateurs. Seuls les articles ayant reçu un avis favorable de ce comité seront acceptés pour publication.

**Contenu du manuscrit** – Le manuscrit d'une longueur maximum de 25 pages (Times 12, interligne simple), y compris illustrations, contient dans l'ordre : une page de titre, une page de résumés, le texte de l'article et une liste de références. Toutes les pages doivent être numérotées.

**Page de titre** – La page de titre contient le titre de l'article en français et en anglais (le titre doit être concis tout en étant explicite) et, pour chaque auteur, nom, prénom (en entier) et coordonnées complètes (adresse, numéros de téléphone et de télécopie, courriel). Un correspondant principal sera clairement identifié. Ne jamais faire figurer le nom des auteurs sur les pages suivantes (pas d'entête ni de pied de page).

**Page de résumés** – La page de résumés rappelle le titre en français et en anglais de l'article, comporte un résumé en français, éventuellement un résumé en anglais, chacun d'une dizaine de lignes, et obligatoirement cinq à six mots clés en français et en anglais.

**Corps du texte** – Les normes de ponctuation doivent être respectées (point-virgule, deux-points, point d'interrogation et point d'exclamation sont toujours précédés d'un espace insécable en français). Les abréviations sont suivies d'un point abrégatif. Les grandes capitales sont toutes accentuées. Il est conseillé de ne pas aller au-delà de trois niveaux de titre. Les tableaux avec leur titre, les figures avec leur titre et leur légende doivent être intégrés au corps du texte, ainsi que les notes de bas de page. Il est recommandé de présenter sous forme d'encadré certains développements théoriques ou très spécialisés.

**Nomenclature** – Les symboles utilisés doivent être ceux de la normalisation internationale (ISO) ; ils sont toujours écrits en italique. Les unités doivent être conformes au Système international (SI) et toujours séparées de la valeur numérique par un espace ; elles sont écrites en romain. Le  $\mu$  de  $\mu\text{g}$  ou  $\mu\text{m}$  est toujours en romain. Le symbole de la minute est min. Les multiples et sous-multiples sont normalisés. Les unités multiples sont écrites avec des exposants positifs et négatifs et des points multiplicatifs (par exemple :  $\text{W}^2 \cdot \text{m}^{-1} \cdot \text{K}^{-1}$ ).

**Équations et nombres** – Les équations doivent être soigneusement saisies. Celles auxquelles il est fait référence dans le texte (sous la forme équation (1), par exemple) sont numérotées en chiffres arabes mis entre parenthèses au bord de la marge droite. Il faut veiller à bien différencier les caractères qui se ressemblent : le chiffre zéro (0) et la lettre O, le chiffre un (1) et la lettre I, etc.

**Illustrations** – Les différentes illustrations (tableaux, figures, photographies techniques) sont numérotées indépendamment, en chiffres arabes croissant au fur et à mesure de leur apparition dans le texte. Elles sont appelées dans le texte de la façon suivante : (Fig. 1), (tableau 5), (Photo 3), etc. Toute figure, photographie ou tableau provenant d'une autre publication et dont l'auteur aura

obtenu le droit de reproduction auprès de l'éditeur concerné doit comporter l'origine du document. Les photographies sont à fournir sur papier brillant ou sous forme numérisée.

**Références** – Les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique. Toutes les références de la liste doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice-versa. Les titres des périodiques doivent être abrégés selon les normes officielles (cf. ISI, Current Contents, Physical abstracts, par exemple). Écrire en toutes lettres les mots pour lesquels aucune abréviation n'est répertoriée. Le style et la ponctuation des références doivent être conformes aux modèles illustrés dans les exemples suivants (à noter que les titres des revues sont en caractères romains).

Folkard, S., 1997. Black times : temporal determinants of transport safety. *Accident Analysis & Prevention*, 29(4), 417-30.

Gadbois, C., 1990. Dimensions temporelles de l'action et fiabilité des systèmes socio-techniques, In : Leplat, J., Terssac, G. (eds.), *Les facteurs humains de la fiabilité dans les systèmes complexes*. Édition Octares entreprise, 159-187.

Sauvignon, M., 1992. Approche objective de l'état de vigilance chez l'homme : incidence sur la mise au point d'un système de sécurité appliqué à la conduite ferroviaire. Thèse d'État, Université René Descartes Paris V.

Viard, J., 1994. La société d'archipel ou les territoires du village global. Éditions de l'Aube, Collection Monde en cours, La Tour d'Aigues, 126 p.

Dans le texte une référence est appelée de la manière suivante : (auteur, année de parution), (auteur1 et auteur2, année de parution), (auteur1 *et al.*, année de parution), dans le cas d'un auteur, de deux auteurs, de plus de deux auteurs respectivement.

**Version finale** – En cas d'acceptation du manuscrit, l'auteur préparera une version abrégée de l'article complet de trois à quatre pages dactylographiées en français. L'appel des figures ou tableaux inclus dans le texte français est autorisé. Cette version abrégée sera traduite en anglais par nos soins. Toutefois, l'auteur peut proposer une traduction réalisée sous sa responsabilité. Celle-ci sera automatiquement vérifiée.

La version finale de l'article sera accompagnée d'un fichier WORD, enregistré en format RTF (Rich Text Format).

L'auteur fournira les fichiers informatiques de ses figures, indépendamment de leur version insérée dans le texte, enregistrées sous format EPS ou PICT (format vectoriel), TIFF ou JPEG (format image). Aux figures EXCEL seront impérativement joints les tableaux de chiffres. Pour les photos résultant d'un traitement informatique, les formats TIFF ou BMP sont fortement recommandés : aucune résolution inférieure à 300 dpi ne sera acceptée.

**Épreuves** – L'auteur reçoit à relire l'article préparé pour l'envoi à l'éditeur, avec la traduction anglaise du résumé et de la version abrégée. Il lui est possible à ce stade de demander toute correction ou modification qu'il juge nécessaire. L'auteur reçoit par la suite les épreuves mises en page, ainsi qu'un formulaire de cession du copyright. Les épreuves corrigées devront être retournées le plus rapidement possible. Aucune correction d'auteur importante ne sera acceptée à ce stade de la publication.

**Tirés à part** – Pour chaque article publié, l'auteur correspondant reçoit, de l'éditeur, 30 tirés à part gratuits. Les tirés à part supplémentaires sont à la charge des auteurs et doivent être demandés lors du renvoi des épreuves relues.